

■ PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME REGLEMENTAIRE

IAS de niveau 3 - 20H

■ Organisme de formation

CF-IOBSP.fr - IOBNET FINANCIAL GROUP SAS

President et representant legal : Olivier Kaess

SIREN : 940437478

Numero de declaration d activite (NDA) : 76341388834

Telephone : 07.69.00.14.36

Email : direction@iobnet.fr

Site : www.cf-iobsp.fr

■ Informations essentielles

Duree : 20 heures

Modalite : formation ouverte a distance (FOAD / e-learning), avec accompagnement pedagogique et intervention du formateur selon le dispositif de la formation.

Langue : francais

Formateur / tuteur : Olivier Kaess - joignable par telephone, email ou via les outils de la plateforme.

Document genere le : 25/10/2026

■ Presentation de la formation

La formation IAS Niveau III - 20H est une formation de capacité professionnelle destinée aux personnes relevant des situations visées par l'article R.512-12 du Code des assurances.

Le Code des assurances exige une formation d'une durée raisonnable et suffisante, adaptée aux produits et contrats présentés ou proposés. La durée de 20 heures correspond au parcours retenu par CF-IOBSP ; elle ne doit pas être présentée comme une durée réglementaire unique applicable à toutes les situations de niveau III.

Cette formation initiale ne doit pas être confondue avec la formation continue annuelle DDA de 15 heures.

■ Objectifs de la formation

La formation vise à permettre au stagiaire d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la distribution des produits d'assurance correspondant à ses fonctions : environnement de l'assurance,

intermédiaires, contrat d'assurance, devoirs professionnels, information et conseil, assurance emprunteur et protection du client.

■ Public, prerequisites et modalités d'accès

- Niveau requis à l'entrée en formation ? Aucun
- Conditions spécifiques et prérequis ? Aucun
- Modalités d'admission : Admission sans disposition particulière
- Présentiel ou à distance : Entièrement à distance
- Informations sur les modalités pédagogiques : Attribution d'un tuteur disponible par téléphone, email ou encore via le chat.
- Accès à la formation : Horaires libres, 24h/24 et 7j/7
- Durée totale et délai d'accès de la formation (heures) : 20H sur 12 mois max à compter de la mise à disposition de l'accès formation

■ Programme de la formation

Durée proposée par CF-IOBSP : 20 heures.

Le programme est adapté aux produits et contrats concernés et comprend notamment :

- organisation et acteurs du secteur de l'assurance ;
- principes et mécanismes de l'opération d'assurance ;
- distribution et catégories d'intermédiaires ;
- obligations professionnelles, information et conseil ;
- contrat, prime, risque, garanties et exclusions ;
- assurance emprunteur et principales règles de protection du client ;
- conformité, traçabilité et bonnes pratiques ;
- contrôle final des compétences.

■ Programme détaillé de la formation

■ IAS niveau III — parcours 20 heures

- Fondamentaux de l'assurance : risque, contrat, garanties, exclusions, prime et sinistre.
- Acteurs de la distribution et rôle de l'intermédiaire.
- Information du client, recueil des besoins, conseil, formalisation et traçabilité.
- Assurances de personnes, prévoyance et assurance emprunteur.
- Assurances de biens et responsabilités, dont garanties locatives selon l'activité.
- Protection de la clientèle, réclamations, déontologie, RGPD, LCB-FT et prévention de la fraude.
- Cas pratiques et contrôle des connaissances.

■ Competences visees et validation

La délivrance d'une Attestation de formation IAS de Niveau 3, conforme à la

Loi, permet de justifier le statut de Mandataire en intermédiation en assurance, et d'accéder au Registre Unique tenu par

l'ORIAS.

Suite à l'inscription à l'ORIAS vous pouvez exercer le
métier d'Intermédiaire en Assurance

■ Methodes pedagogiques et evaluation

Formation en FOAD avec accompagnement pédagogique et QCM final de contrôle des acquis.

CF-IOBSP retient un seuil pédagogique de validation de 70 % pour ce parcours. Ce seuil est une règle interne de validation et n'est pas présenté comme un seuil général fixé par l'article R.512-12 du Code des assurances.

■ Attestation / livret et resultats attendus

Après accomplissement des 20 heures et réalisation du contrôle des compétences, CF-IOBSP délivre les documents correspondant au stage suivi.

La durée de 20H est celle du parcours proposé par CF-IOBSP ; l'adéquation réglementaire dépend du statut, des fonctions et des produits ou contrats distribués.

■ Accompagnement pedagogique

Les formations a distance sont accompagnees par un tuteur pedagogique. Le stagiaire peut solliciter l'organisme par telephone, email ou via les outils de communication de la plateforme pendant son parcours.

■ Identification et validation de l'organisme

CF-IOBSP.fr / IOBNET FINANCIAL GROUP SAS - President : Olivier Kaess - SIREN 940437478 - NDA 76341388834 - 07.69.00.14.36 - direction@iobnet.fr.

IOBNET FINANCIAL GROUP SAS
CF-IOBSP ELIOB PROCOFIN
Président : Olivier Kaess
SIREN : 940437478 | NDA : 76341388834
07.69.00.14.36 – direction@iobnet.fr